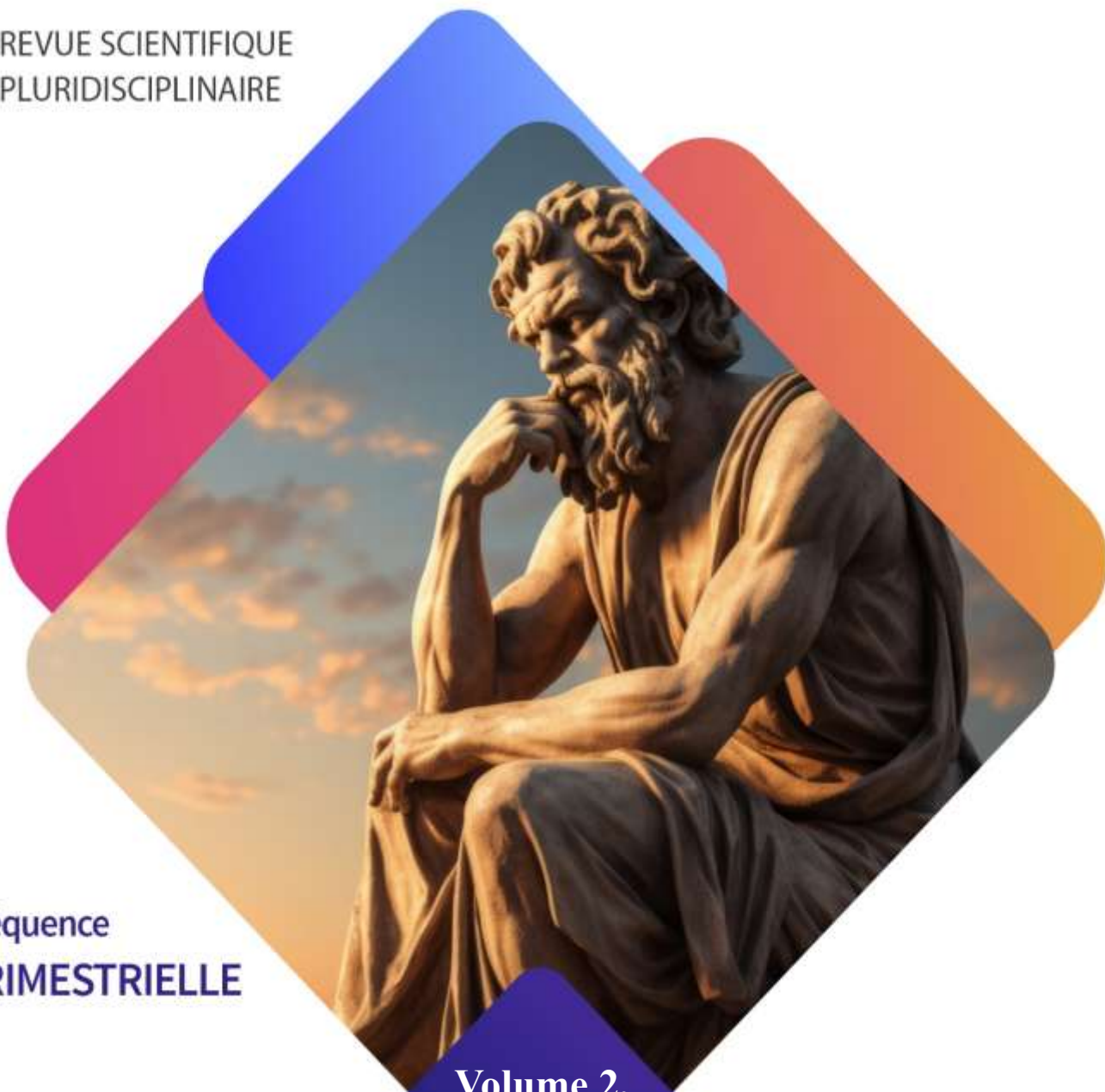


Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's White Teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's One Man, Two Votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The New Tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Civilisations

23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956
Blé Angélin LAGO 390-401
28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014
Valy YEO..... 486-503
34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d’urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l’agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d’Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N’Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l’espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l’augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d’Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d’Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139

L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle

Sougle YATOUTI

Doctorant,

Histoire et Développement de l'Afrique (HisDAf).

Université de Kara (Togo),

Email : souglevatouty@gmail.com

&

Ilaboti DIPO

Maître de Conférences,

Histoire et Développement de l'Afrique (HisDAf),

Université de Kara (Togo),

Email : dipoilaboti@yahoo.fr

Date de soumission : 14-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

Le présent article s'attache à examiner la problématique de l'identité natchaba à travers le temps. Prémunis autochtones du bassin de l'Oti, les Natchaba ont développé des traits culturels au même titre que les Moba et les Dyè-Ngangam distincts des autres groupes socioculturels de la région. Mais, avec l'influence des mouvements migratoires, la colonisation et la christianisation de la région, cette identité natchaba a été mise à l'épreuve.

Cette étude a nécessité l'usage d'une approche pluridisciplinaire basée sur la confrontation des sources orales et écrites soumises à un traitement rigoureux.

Mots clés : Identité, natchaba, culture, bassin de l'Oti.

The Natchaba identity from the 16th to the early 20th century

Abstract

This article focuses on examining the issue of Natchaba identity through time. As the first inhabitants of the Oti basin, the Natchaba developed cultural traits similar to those Moba and the Dye-Ngangam, yet distinct from other sociocultural groups in the region. However, with the influence of migratory movements, colonization, and christianization of the area, this identity has been put to the test. This study required the use of a multidisciplinary approach based on the confrontation of oral and written sources subjected to rigorous analysis.

Keywords: Identity, Natchaba, Culture, Basin of Oti River

Introduction

Les sociétés africaines sont encreées fortement dans les pratiques identitaires les distinguant les unes des autres. Les groupes socioculturels résidant aujourd'hui sur l'espace togolais en général et les Natchaba en particulier ne font pas exception. Groupe présumé autochtone du bassin de l'Oti, les Natchaba se définissent à travers certains traits caractéristiques dans le bassin de l'Oti qui permettent de les distinguer des autres groupes.

Le bassin de l'Oti est une région qui a connu l'impérialisme des conquérants africains¹ et européens² dans le courant du XVI^e au XIX^e siècle. Cette domination a changé drastiquement l'environnement des présumés autochtones de la région. Dans ce contexte de transformations politiques, économiques et culturelles, la question de l'identité des Natchaba se pose avec acuité. Les Natchaba se trouvent influencés par les répercussions engendrées par l'arrivée des différents peuples qui se sont installés dans le bassin de l'Oti. Dès lors, quels sont les traits caractéristiques de l'identité natchaba ? Quelles sont les raisons de cette mise à l'épreuve de l'identité natchaba ? Telle est la problématique que cette étude se propose d'examiner. Pour y parvenir, nous avons subdivisé l'étude en trois parties en nous appuyant sur les sources disponibles, notamment les sources écrites et surtout celles orales recueillies lors de nos recherches sur le terrain. Toutes ces sources ont été soumises à une critique rigoureuse afin d'évaluer leur fiabilité, leur pertinence et leur cohérence. Après avoir évoqué les fondements identitaires des Natchaba, nous décrivons et analysons les dynamiques de transformations identitaires de ceux-ci.

1. Origines et formation du groupe natchaba

Le bassin de l'Oti qui est une région au cœur des dynamiques sociales et politiques, le groupe Natchaba se distingue dans cette zone par une identité forgée dans un contexte de mobilité, d'interactions interethniques et de traditions ancestrales. Dès le XVI^e siècle, cette identité s'enracine et s'exprime à travers les éléments tangibles tels que la langue, les pratiques religieuses, les institutions lignagères permettant à ce groupe de se définir et de se distinguer des populations mitoyennes.

Selon les diverses sources, qu'elles soient orales, écrites recueillies sur le terrain, il ressort que les Natchaba présentent une pluralité d'origines. Certains affirment avoir toujours résidé dans la région, en l'occurrence les Bantchi et les Kondjonde. Ceux de Nagbéni, de Biaga, de Djantchogou, de Téliga et de Bouldjoaré disent venir de l'actuel Burkina Faso. Le territoire natchaba se compose donc d'une mosaïque humaine, réunissant à la fois les présumés autochtones et les immigrants issus de multiples horizons.

Avant d'aborder la question des origines du groupe socioculturel natchaba, il convient en premier lieu, de s'attacher à l'analyse du sens que revêt cet ethnonyme. En effet, aucun ethnonyme n'a été attribué de manière fortuite ; il y a toujours une signification intrinsèque liée à l'identité du groupe concerné. Plusieurs interprétations coexistent quant au sens de

¹ Notamment les Gulmantchéba, les Zerma, les Bariba, les Anufom.

² Dans la présente étude, il s'agit des Allemands.

l'ethnonyme natchaba. Selon Mombidja Mondemba³, ce nom tirerait son origine du buffle, animal que leur ancêtre aurait incarné. Il affirme en ce sens : « Notre ancêtre incarné est un buffle ; notre véritable appellation est Onadja, ce qui signifie buffle. C'est par altération de ce terme que nous sommes appelés Natchaba, signifiant les gens du buffle ».

Dans la même perspective, Tchindi Bonsa⁴ souligne que les Natchaba seraient ceux qui mystiquement se 'transformeraient' en buffle, et c'est partant de cette capacité que dériverait leur appellation. Ainsi, le natchaba désignerait « les individus capables de se transformer en buffle ».

D'après une autre version distincte des précédentes, le sens de cet ethnonyme serait étroitement lié à une pratique spécifique à laquelle se livraient les Natchaba. À ce propos, Momgbéni Komi⁵ indique que les Natchaba, issus de la famille royale de Fada N'gourma, percevaient annuellement des tributs en nature, notamment les bœufs de la part des autres groupes sociaux qui leur étaient rattachés. C'est à l'occasion de cette collecte que l'on aurait commencé à les désigner sous le nom 'Natchaba', signifiant littéralement « préleveurs de bœufs », une appellation qui, par la suite, aurait servi à identifier l'ensemble de ce groupe socioculturel.

Au regard des informations issues des sources orales, il ressort que le sens attribué à l'ethnonyme 'Natchaba' serait étroitement lié à un animal emblématique, en l'occurrence le buffle, considéré comme le totem de la plupart des clans et lignages natchaba. Comme l'ont indiqué nos informateurs, les Natchaba auraient, par le passé, eu la faculté de se transformer en buffle. C'est en raison de cette caractéristique singulière que les autres groupes socioculturels en seraient venus à les désigner par ce nom, en référence directe à cet animal.

On peut aussi supposer que le premier ancêtre natchaba entretenait un lien singulier avec le buffle, ou que cet animal aurait joué un rôle salvateur déterminant dans l'existence de cet ancêtre. Le sens du clan djafoli signifiant littéralement « l'homme de la brousse ou de la forêt », en dit long sur les liens étroits de l'ancêtre avec les animaux de la forêt.

Au sein de la communauté natchaba, plusieurs lignages revendiquent une antériorité d'occupation territoriale par rapport aux autres groupes. Pour étayer cette prétention, ils s'appuient sur des récits mythiques qui fondent et légitiment leur antériorité.

³ Mombidja Mondemba, 63 ans, ingénieur d'agriculture à la retraite, entretien du 06 décembre 2023 à Nagbéné.

⁴ Tchindi Bonsa, 43 ans, agent hydraulique, entretien du 06 décembre 2023 à Nagbéné.

⁵ Momgbéni Komi, 60 ans, régent de Nagbéné, 06 décembre 2023 à Nagbéné.

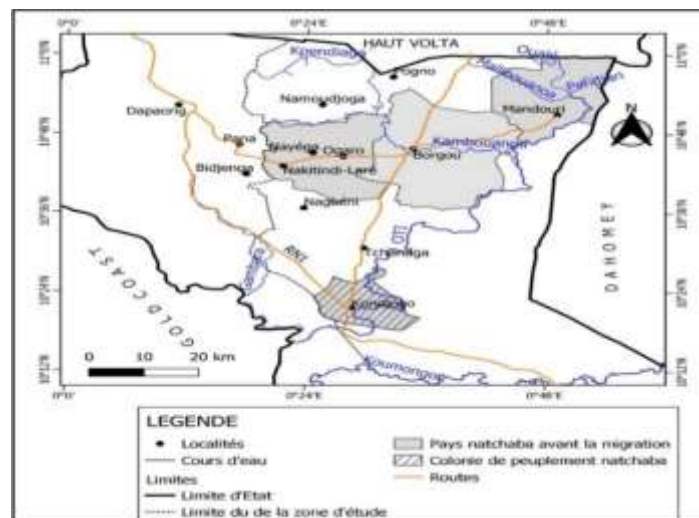
Dans le canton de Nayéga, le groupe clanique Nassaba revendique son autochtonie dans la région par le mythe de « sortie des entrailles de la terre » de leur ancêtre fondateur⁶.

Les membres du clan Gnaguiba, qu'on rencontre à Mandouri, Bagré, Bouldjoaré, Konten revendiquent également leur ancienneté en se référant au mythe de l'émergence des « entrailles de la terre ». Les Natchaba du clan Bantchi, établis à Gnoumboutigou, Djiboni, Bonloal, soutiennent que leur ancêtre⁷ serait « descendu du ciel » (S. Yatouti, 2021 : 22-24).

Ces récits sont des faits identitaires. Mais, derrière ces mythes d'autochtonie se cachent des enjeux de pouvoir foncier et politique. Les auteurs s'appuient sur ces mythes pour revendiquer leur autorité foncière et renforcer leur pouvoir politique sur les autres groupes.

La formation des Natchaba dans le bassin de l'Oti résulte d'un processus mêlant migrations anciennes, interactions interethniques, et enracinement territorial dès le XVI^e siècle. Cette zone a connu dès le XVI^e siècle, des mouvements migratoires importants, notamment en provenance du Gulmu, du Moaga, du Mampulg sans oublier celles des Zarma, des Bariba, des Anufom à partir du début du XIX^e siècle. La présente carte indique le pays natchaba avant les migrations gulmantchéba et anufom.

Carte : Le Natchagou avant les migrations gulmantchéba et anufom



Source : S. Yatouti (2024)

Plusieurs dynamiques tant économiques, linguistiques et les héritages culturels ont façonné le quotidien des Natchaba dans leur milieu de vie.

⁶ D'après les informations collectées, cet ancêtre s'appelait Mamite.

⁷ Du nom de Bantchi, nom que porte le clan.

2. Les fondements de l'identité natchaba

Les fondements de l'identité natchaba portent sur l'économie, la langue, la culture, etc.

2.1. L'identité natchaba : une construction enracinée dans l'économie

L'économie constitue le pilier fondamental de la pérennité de toute société, qu'elle soit contemporaine ou traditionnelle. C'est en son sein que chaque être humain puise les ressources nécessaires à sa subsistance. L'organisation économique des Natchaba s'articulait principalement autour des activités agricoles et de l'élevage, lesquelles contribuaient de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la tenue de certaines activités à caractère culturel. En effet, les pratiques agricoles des Natchaba favorisaient la solidarité inter natchaba marquée par les travaux collectifs dans les champs, l'entraide lors des récoltes. De même, le bétail intervenait dans les cérémonies, les fêtes traditionnelles, les dots, ce qui liait l'économie à la culture et à l'identité. Par exemple, les animaux sacrifiés sont offerts aux divinités ou aux ancêtres pour obtenir la protection, la fertilité ou la guérison. De même, le bétail offert lors d'une cérémonie de dot scelle l'union entre deux familles et renforce les liens sociaux. Les activités économiques ne sont donc pas isolées, elles façonnent les valeurs, les pratiques sociales des Natchaba. L'identité natchaba se construit autour de ce rapport à la nature, au travail, qui définissent leur place dans la société et leur distinction par rapport aux autres groupes. La langue constitue un fondement indispensable de l'identité natchaba.

2.2. La langue, pilier de l'identité natchaba

La langue est un élément essentiel dans la valorisation identitaire d'un groupe socioculturel. De ce fait, les Natchaba se démarqueraient des autres populations du bassin de l'Oti par leur parler, notamment le natcham. À en croire nos informateurs⁸, cette langue joue un rôle central dans l'affirmation de l'identité des Natchaba, en tant que marque de légitimité historique, d'appartenance territoriale et de continuité culturelle. En effet, c'est par le biais de leur langue que certains revendiquent leur autochtonie dans le bassin de l'Oti ; de ce fait, la langue devient une preuve de leur enracinement ancien dans la zone. C'est elle qui permet de maintenir une frontière symbolique entre les Natchaba et les groupes migrants dans la région en conservant les récits des origines, les migrations, les alliances et les conflits. Les toponymies, les hydronymies, les noms des collines et des forêts sont souvent dans la langue endogène, témoignant de l'ancienneté de l'occupation et servant de preuves dans les revendications

⁸ Principalement Lamboni Batchié ,84 ans, cultivateur, entretien du 27 novembre 2024 à Poloti ; Lamboni Tabidja, 93 ans, doyen du clan, entretien du 20 mars 2024 à Kouwakou.

foncières. À titre d'exemple, à environ vingt kilomètres au sud de Nagbèni s'étend une vaste contrée dénommée natchagou, ce qui signifie territoire des Natchaba. Il convient de souligner qu'aucune autre entité socioculturelle ne saurait revendiquer la possession d'une quelconque parcelle dans cette zone, ni prétendre au statut de propriétaire foncier. L'intégralité du domaine relève exclusivement des Natchaba, à qui le toponyme confère une légitimité incontestée en matière d'autorité territoriale. C'est également avec le natcham que les Natchaba véhiculaient les proverbes, les interdits, les légendes, les règles de parenté et les codes de conduite. Pour cela, elle structure la vie sociale. Les Natchaba s'identifient également par la pratique de certaines cultures qui leur sont propres ou qu'ils partagent avec leurs voisins.

2.3. Les fondements culturels du pays natchaba

L'organisation culturelle dans le Natchagou tient compte des pratiques religieuses, des fêtes traditionnelles, des danses, etc. La religion est l'ensemble de croyances ou de dogmes et de pratiques culturelles qui constituent les rapports de l'homme avec la puissance divine ou les puissances surnaturelles⁹. Celle-ci occupe d'après B. K.Tcham (2007 : 373) « une place dominante dans la vie des peuples du bassin de l'Oti. Elle est omniprésente et pénètre tous les secteurs de la vie ».

La vie religieuse en pays natchaba tout comme chez les autres présumés autochtones du bassin de l'Oti, notamment les Moba et les Dyè-Ngangam est caractérisée par des sacrifices, des cultes, des cérémonies en l'honneur de *Yendu*, *uwien* c'est-à-dire Dieu créateur ; en l'honneur de *tingban* (pl *tingbana*) ou divinité principale du village et en l'honneur de *padl* (pl *pada*) ou des divinités des maisons (I. Dipo, 2001 : 60).

Un autre pan de l'identité des Natchaba résulte des fêtes traditionnelles qu'ils observent. En effet, les fêtes traditionnelles sont des manifestations culturelles qui réunissent périodiquement les Natchaba pour un moment de réjouissance. Au rang de ces festivités traditionnelles, nous avons *djogue* et *djomana*. La première est une fête organisée périodiquement chez les Moba et les Natchaba. Signifiant littéralement « garçon », *Djogue* est une célébration qui réunissait les hommes dans le but de démontrer leur capacité en tant que genre masculin. À l'origine, *Djogue* était une danse exécutée lors des funérailles d'un homme. Elle constituait une démonstration de puissance magique, de talent au cours de laquelle les individus les plus influents dominaient les plus faibles. Cette danse se déroulait le soir de l'inhumation. Elle prenait une dimension festive lorsque les communautés moba et natchaba ne déploraient aucun décès pendant une période

⁹ Dictionnaire universel, 2023 : 1069.

prolongée. S'inscrivant dans cette logique, Tchindi Bonga,¹⁰ évoque l'origine de cette festivité en ces termes :

À l'époque de nos grands-parents, les moments de funérailles étaient des occasions pour les Natchaba et les Moba de faire montre de leur capacité à travers leur manière de danser, de chanter et leur manière de vilipender les autres sans en venir aux mains. Il fallait attendre de très long moment pour qu'une personne meurt. Pour cela, les hommes étaient parfois animés par le désir de se retrouver ensemble pour danser et chanter. C'est ainsi qu'est née cette idée selon laquelle, en lieu et place d'une personne, on peut couper un vieil arbre du village qui symbolise le décès d'un vieux et se retrouver pour danser et chanter.

Au fil des temps, cette célébration fut ancrée dans la tradition des Natchaba et des Moba et se pratiquait de temps à autre. Lors de cette célébration, chaque chef de famille prépare la boisson ; au jour fixé, tous se retrouvent au lieu indiqué pour la célébration. C'était donc un moment de réjouissance et de plaisanterie au cours duquel chaque personne cherchait à faire valoir ses talents dans les danses et les chants. Les meilleurs danseurs et chanteurs étaient toujours récompensés soit par la boisson ou soit par les morceaux de viande. Cette célébration était donc un moyen pour préserver et perpétuer l'identité culturelle des Natchaba.

Djomana d'après les informations collectées sur le terrain¹¹, est une fête célébrée pour marquer la fin de l'année et le début du nouvel an. Il a lieu de manière rotative après la fête de ramadan, plus précisément deux mois après ramadan. À l'approche de la célébration, chaque chef de famille s'apprête activement. Le jour j, le ton des festivités est donné par le chef de lignage. Pour ce faire, il prend une paille allumée et prononce des prières de bénédictions sur tout le lignage accompagné d'un coup de fusil. Chaque chef de famille en fait ainsi pour sa famille. Aussi, devait-il renvoyer tout malheur qui planait sur la famille en proclamant une année radieuse et rayonnante pour tous les membres de la famille. Tour à tour, chaque membre de la famille, à l'exception des enfants, fait la même chose. Le soir, les hommes et les jeunes adultes allument le feu sur les pailles et vont dans les lieux hantés dans l'intention de chasser les mauvais esprits qui guettent le village ou de leur notifier qu'il y a une présence humaine. C'est une célébration qui vise à renouveler les alliances avec les divinités protectrices. Les garçons se douchent à l'air libre et mangent au dehors. Les cris de joie retentissent dans les maisons, rythmés par les coups de fusils. Les pintades, les chèvres, les moutons sont tués pour la circonstance. Tous les voisins et les amis sont invités pour cette célébration festive.

¹⁰ Tchindi Bonga, 43 ans, clan djafoli, entretien du 06 décembre 2023 à Nagbéni.

¹¹ Auprès de Laguelebe Issifa, 42 ans, clan nadjargbale, entretien du 1^{er} août 2024 à Koumongou.

Les différents rites permettent aux Natchaba de se distinguer des autres groupes socioculturels, en affirmant leur propre vision du sacré et de la mort. Ils partagent presque les mêmes rites funéraires mais avec une certaine spécificité. Par exemple, pour l'enterrement d'un défunt, les autres groupes creusent une tombe avec un seul orifice tandis que les Natchaba en font deux. Les Moba font des funérailles symboliques¹² alors que les Natchaba ne le font pas. Autant de différences et de ressemblances entre les rites funéraires Natchaba avec leurs voisins. L'ancestralisation des défunts renforce l'identité collective des Natchaba. Les danses et les chants sont également des canaux pour les Natchaba de valoriser leur identité.

2.4. Les danses et les chants : autres expressions identitaires culturelles des Natchaba

La danse en milieu natchaba s'inscrit dans un cadre rituel et cérémonial, notamment à l'occasion des funérailles, des initiations et certaines célébrations traditionnelles telle que le mariage. Elle constitue une expression culturelle identitaire profondément enracinée dans la vie sociale et représente un élément fondamental de l'identité natchaba. Un certain nombre de gestes, dans ces pratiques, comme le souligne L. Y. Kolani (2009 : 49), sont des représentations symboliques de phénomène de la nature qui traduisent les émotions ou les désirs de l'homme. Le pays natchaba se distingue par une riche diversité de danses traditionnelles, parmi lesquelles figurent notamment *Djapokn*, *bimbate*, etc.

Djapokn constitue une danse rituelle d'une portée singulière, exécutée exclusivement en prélude aux cérémonies funéraires dédiées aux hommes. Cette performance, empreinte de solennité, se distingue par l'arsenal symbolique arboré par les danseurs : flèches, fusils, ainsi que diverses armes blanches. Ces derniers se parent de crânes, de peaux animales, notamment celles de prédateurs tels que la panthère, le lion ou le tigre, conférant à la scène une aura de puissance et de mystère. Les Natchaba revendiquent la paternité de cette danse.

La danse débute par des détonations de fusil retentissant dans les buissons environnants, marquant ainsi une déclaration symbolique de guerre. Des cris d'alerte résonnent, et chaque participant s'engage dans une démonstration vigoureuse de ses capacités physiques, mimant une chasse acharnée ou un affrontement contre un adversaire redoutablement armé. Ce simulacre, d'une intensité dramatique, illustre une lutte virile, homme contre homme, et ne saurait être célébré en dehors du strict respect des prescriptions traditionnelles. Tout homme est un guerrier, donc cette cérémonie lui est très utile selon la tradition (L. Y. Kolani, 2009 : 50).

¹² Il s'agit d'un rite funéraire organisé sans le corps physique du défunt. Ces funérailles sont souvent choisies lorsque le décès a lieu à l'étranger avec impossibilité de rapatriement du corps.

La danse *bimbate* constitue une singularité propre à la communauté moba tout comme natchaba, favorisant des retrouvailles entre femmes issues de diverses familles. Elle est exécutée à l'issue d'une activité féminine collective ou durant la saison sèche, dans un esprit de réjouissance. À cette occasion, les femmes se disposent en cercle, parées de feuillages, et rythment la danse par des battements de mains en chantant. Une danseuse se détache du groupe, suivie d'une autre, et toutes deux se rejoignent au centre du cercle, poursuivant les battements de mains. Tout en dansant et se faisant dos, elles se percutent les fesses (M. Waldja, 2017 : 242-243).

Frobenius ([1908-1909], 2002 : 265) nous donne plus de précision en décrivant le *bimbate*

Les dames...se tiennent en cercle, dans toute leur ingénuité naturelle, parées de feuilles d'arbres fraîchement cueillies, et frappent des mains sur un rythme binaire. Une dame se détache du cercle, puis une deuxième, sa voisine. Les deux dansent deux fois l'une autour de l'autre, et plus précisément dos à dos. Lorsque pour la deuxième fois elles se retrouvent dos contre dos, elles tendent les fesses et se percutent tout en effectuant une légère flexion du torse, de sorte que cela fait un choc extraordinaire, une secousse et un bruit de claquement.

Planche : Les différentes étapes du *bimbate*



Source : M. Waldja, 2017 : 244

Comme nous pouvons constater sur ces images, cette danse a connu une évolution notoire dans le temps. Avec l'introduction du textile, les femmes n'étaient plus obligées de toujours se parer des feuilles d'arbres pour exécuter la danse. Elles pouvaient désormais être dans une tenue moderne. Il faut noter également que c'est une danse exécutée le plus souvent au clair de lune après les repas du soir.

Ces différentes danses s'harmonisent étroitement avec les chants. Une fois qu'une danse s'exécute, il y a impérativement des chants « yani » pour accompagner cette danse. Ils sont indissociables, à l'image des deux faces d'une même pièce. Les chants se déclinent en plusieurs catégories : on a les chants funèbres appelés « kuyanii », les chants de réjouissance « djolgueyanii ».

Les *kuyanii*, généralement entonnés lors des cérémonies funèbres, abordent avec profondeur les multiples dimensions de l'existence humaine, tant dans sa finitude que dans son essence. Ils évoquent le lien sacré entre l'individu et sa terre natale, la transition vers le monde des ancêtres, ainsi que les événements marquants de la vie du défunt et de sa lignée. À travers les voix des femmes, ces chants recourent à des expressions euphémiques empreintes de solennité visant à accompagner les morts dans leur dernière demeure.

Djolgueyanii constituent un corpus de chant exécuté à l'occasion des réjouissances populaires, visant à dénoncer les travers sociaux et à promouvoir les valeurs communautaires. Ils fustigent le vol, la jalousie, l'oisiveté ou encore le vagabondage, tout en exaltant la solidarité et les relations de plaisanterie entre les groupes sociaux. Interprétés au clair de lune, souvent après le repas du soir ou à l'issue des récoltes, ces chants rythmés par les battements de mains sont également entonnés lors des travaux champêtres afin de stimuler l'ardeur des cultivateurs (M. Waldja, 2017 : 73).

Les danses et les chants natchaba vont au-delà d'une simple expression identitaire. Ils constituent un vecteur de mémoire collective et un outil de résistance culturelle face aux mutations modernes. Ils incarnent la transmission des valeurs, des récits et des symboles qui définissent l'appartenance à la communauté natchaba. Ils sont une manière pour les Natchaba de dire : « nous sommes ».

L'identité n'est pas seulement ce qu'on fait ou ce qu'on croit, c'est aussi ce qu'on ressent et revendique. Les Natchaba eux-mêmes disent « Nous sommes les Natchaba parce que, nous sommes un peuple purificateur¹³ ; nous sommes les premiers à avoir le secret de la préparation de la boisson locale d'où l'appellation *daanɲagyab* ce qui veut dire, » chez les propriétaires de

¹³ Dans ce contexte, il s'agissait des personnes qui commettaient des crimes graves (meurtre, coups mortels, violences extrêmes) ou faisaient face à certaines situations jugées malheureuses (voir un mort en premier, perdre un de ses enfants jumeaux ou jumelles). Elles sollicitaient l'intervention des Natchaba en vue d'avoir une protection et une restauration.

la boisson''. Nous sommes les premiers occupants dans le bassin de l'Oti et propriétaires terriens »¹⁴.

L'identité natchaba s'est construite aussi bien par les différences que par les ressemblances avec ses voisins Moba, Dyè-Ngangam. Les différents canaux d'expression de l'identité des Natchaba n'ont pas échappé à l'épreuve du temps.

3. Les dynamiques de transformations de l'identité des Natchaba

L'identité natchaba, soumise à l'épreuve du temps, a connu de profondes transformations. Si certains aspects ont su préserver leur intégrité, d'autres ont été progressivement assimilés. Ces transformations trouvent principalement leur origine dans les mouvements migratoires, l'influence des religions monothéistes, ainsi que dans les effets de la colonisation.

3.1. L'impact des migrations

À partir du XVI^e siècle, le pays natchaba a été le théâtre de plusieurs vagues de mouvements migratoires dont celles des Gulmantchéba, des Bariba, des Zarma et à partir du XIX^e siècle, celles des Anufom. Ces migrations ont eu des impacts significatifs sur l'identité natchaba. Les migrations gulmantchéba qui ont abouti dans le bassin de l'Oti ont eu des conséquences énormes sur les populations, en l'occurrence les Natchaba qui habitaient la zone. Les premières conséquences sont perceptibles sur le plan politique avec l'instauration du pouvoir centralisé. Évoquant l'émergence des commandements territoriaux, *diema* des Gulmantchéba du Togo, N. L. Gayibor (2013 : 119) écrit :

A la différence des populations qui vivaient dans cette zone avant leur arrivée, les Gourma introduisent un embryon de pouvoir centralisé. Ils sont en effet, avec les Mamproussi et les Mossi, à l'origine de la fondation des chefferies qui couvrent toute la zone par les clans princiers vivant indépendamment les uns des autres. Il s'agit de Bidjenga, Bogou, Dapaong, Korbongou, Nakitindi-Laré, Pana.

Un autre changement notoire occasionné par l'arrivée des Gulmantchéba dans le bassin de l'Oti est l'imposition de la langue gulmantché à la plupart des populations autochtones de la région. Une fois arrivée dans la région, les Gulmantchéba ont réussi très tôt à diffuser leur langue dans leur milieu d'accueil. Ainsi, sans tenir compte des conséquences qui allaient en découler, les populations autochtones, en général et les Natchaba en particulier, considérèrent la langue gulmantché comme une langue de prestige et l'ont adoptée. Au fil du temps, ces derniers ont abandonné le natcham, leur langue matricielle parlée aussi bien à Mandouri qu'à Nakitindi-Laré au détriment du gulmantché.

¹⁴ Informations collectées auprès de Tchindi Bonsa lors de nos enquêtes de terrain le 06 décembre 2023 à Nagbéni.

En outre, les Natchaba ont adopté certains éléments relevant de la culture des Gulmantchéba, notamment dans les domaines des patronymes, des danses et des chants. Pour les patronymes, on a l'exemple des noms tels que Tchimbiandja, Lorimpo, Sandamba, Tandamba. En ce qui concerne les danses, on note l'adoption de *djabontana*, *tchegba*, etc.

D'après les informations collectées sur le terrain¹⁵, la présence des Anufom dans le bassin de l'Oti fut marquée par des exactions diverses, en l'occurrence le paiement de tributs, les taxes, les bastonnades, etc. À Nagbéni et à Poloti, les Anufom capturaient certains Natchaba, considérés comme des captifs de guerre qui étaient ramenés à Mango et réduits à des travaux forcés. Les hommes étaient enrôlés dans l'armée pour renforcer le contingent anufo. Les femmes et les jeunes filles capturées devenaient leurs épouses. Cette situation conduisit à une perte définitive de l'identité des populations victimes.

Les menaces occasionnées par l'incursion anufom en pays natchaba ont contraint certains Natchaba, notamment ceux qui habitaient Koundjogo, Nakitindi-Laré à fuir leur localité pour élire domicile soit en pays moba ou en pays dyè-ngangam. Cette situation entraîna la naissance des colonies de peuplement natchaba en pays moba et dyè-ngangam à l'exemple de Koumongoukan, Poloti, etc. Ceux qui se sont retrouvés en pays moba ont adopté le moal et le migangam pour ceux qui se sont retrouvés en milieu dyè-ngangam. De même, ces Natchaba ont adopté les traits culturels de leur hôte.

D'après nos informateurs¹⁶, les éléments composants le tribut étaient entre autres les céréales, le beurre de karité, les volailles et le bétail, il était payé annuellement. La collecte de ces provisions se faisait par le biais des messagers anufom auxquels les populations donnaient le nom de *Kombonab*¹⁷, ce qui veut dire le chef des *Komboni* (M. Waldja, 2017 : 305).

Le paiement du tribut s'effectuait en cauris que la population devait fournir en guise de monnaie. À ce propos B. K. Tcham (2007 : 286) écrit : « Le tribut imposé par les Anoufom comprenait une importante quantité de cauris que les différents chefs de clans devaient rassembler, une vingtaine de caprins et ovins, cinq bovins et plusieurs dizaines de sacs de sorgho ». Cette pratique porta un coup dur à l'identité culturelle des Natchaba en leur vidant des animaux destinés aux sacrifices lors des différentes manifestations culturelles. Aussi, les

¹⁵ Auprès de Nama Lamboni, 64 ans, chef du village, entretien du 10 août 2024 à Biaga.

¹⁶ Principalement Lamboni Batchié, 84 ans, cultivateur, entretien du 27 novembre 2024 à Poloti ; Lamboni Tabidja, 93 ans, entretien du 20 mars 2024 à Kouwakou.

¹⁷ Pour S. Lagbéma, 2015 : 70, ce nom était attribué aux chefs que les Anoufom avaient désignés en remplacement d'un ancien.

cauris qui étaient indispensables pour confectionnées les tenues des danses devenaient de plus en plus rares affectant considérablement la tenue régulière des danses.

Dans certaines contrées du pays natchaba, notamment à Nagbéni, à Biaga, à Gnoumboutigou, à Kouwakou, à Poloti, pour ne citer que ces quelques localités, malgré l'impact des mouvements migratoires, les Natchaba de ces localités ont su garder certains traits de leurs cultures, principalement les rites funéraires, les fêtes traditionnelles et les danses en y ajoutant les emprunts des immigrants et de leurs hôtes. La colonisation et les religions monothéistes ont influencé l'identité des Natchaba.

3.2. L'épreuve de la colonisation et des religions monothéistes

La colonisation pour sa part a eu des impacts significatifs sur les Natchaba et par conséquent sur leur identité.

Dans le cadre de sa politique de mise en valeur du territoire, l'administration coloniale orienta sa stratégie vers l'exploitation de la chefferie traditionnelle, envisagée comme levier d'efficacité dans la gestion de la colonie. Ce choix entraîna une mutation profonde des structures d'autorité préexistantes, désormais intégrées dans l'appareil administratif colonial. Abordant les mutations induites par l'intégration de la chefferie dans le dispositif colonial, N. Laré (2012 : 13) écrit :

Les autorités coloniales allemandes n'ont pas détruit les structures sociopolitiques préexistantes. Elles ont seulement pris leur contrôle et les ont adaptées à leurs fins. Face à la prolifération de petites chefferies coutumières dont le ressort territorial n'était pas important, les autorités allemandes avaient jugé nécessaire de les hiérarchiser. Cette volonté s'est caractérisée par la création de nouvelles institutions administratives d'essences coutumières : la chefferie du village, la chefferie du canton.

L'on constate l'instauration de nouvelles entités institutionnelles structurées autour des chefferies villageoises et cantonales, lesquelles ont favorisé une redéfinition du découpage territorial. Dans cette logique administrative, les autorités coloniales allemandes contraignirent les populations à rattacher leur identité communautaire à un canton ou à une chefferie déterminée, sans que cette assignation ne corresponde aux réalités sociopolitiques précoloniales. À ce sujet, B. K. Tcham (2003 : 461) précise :

En imposant aux sociétés conquises des normes différentes et des pouvoirs étrangers, les Allemands ont pour ainsi dire entraîné le déclenchement d'une série de réactions socioculturelles et accéléré la désintégration de l'ancien ordre. Ceci s'est traduit par le caractère du nouveau découpage qui ne tient pas compte des anciennes autorités et des limites de leur pouvoir, mais aussi par la suppression pure et simple de la manifestation de celui-ci ou des moyens dont il disposait.

Les chefs traditionnels cessèrent d'être désignés conformément aux usages ancestraux ; leur nomination releva désormais de l'autorité coloniale, qui les érigea en relais administratifs entre les instances colonisatrices et les communautés locales. Cette proximité institutionnalisée entre les chefs et les représentants du pouvoir colonial entraîna un accroissement notable de l'autorité. La désignation unilatérale des chefs traditionnels par l'autorité coloniale a profondément altéré les fonctions religieuses inhérentes à la chefferie coutumière, comme l'indique S. N. Lagbema (2015 : 96) : « Avant l'ère coloniale, le choix d'un nouveau chef de village revêtait un caractère sacré. Mais avec l'administration coloniale allemande, ce ne fut plus le cas. Le choix du chef se faisait au bon vouloir du colonisateur ».

Dans cette configuration, comme le souligne Mombidja Mondemba¹⁸, « la pratique ancestrale de consultation des devins dans le processus de désignation du chef perdit toute sa légitimité ». Ainsi, l'on assista à une régression et à un abandon des pratiques identitaires des Natchaba. Cette colonisation en imposant son modèle d'organisations aux Natchaba, a contribué à la recomposition identitaire de ces derniers. L'institution de la chefferie coloniale, loin d'être une simple continuité des structures traditionnelles, s'est révélée être un instrument stratégique au service de l'administration impériale. En réorganisant les pouvoirs locaux selon les impératifs du régime colonial, les autorités ont vidé la chefferie de sa substance coutumière pour en faire un relais docile de l'ordre colonial. Les chefs, souvent choisis non pour leur légitimité ancestrale, mais pour leur capacité à exécuter les directives coloniales, ont vu leur autorité renforcée matériellement. Cette reconfiguration du pouvoir local a engendré la rupture progressive avec les fondements socioculturels de la gouvernance traditionnelle des Natchaba.

D'après les informations collectées dans le Natchagou¹⁹, avec la colonisation, certains fondamentaux des pratiques funéraires des Natchaba disparurent, laissant place au modernisme. Par exemple, les Natchaba commencèrent à enterrer dans les cercueils au détriment des tombes traditionnels. Les musiques modernes commencèrent à remplacer les chants et danses traditionnels.

Les religions monothéistes, notamment le christianisme est mis en cause dans la régression des pratiques culturelles des Natchaba. Cette religion, en prônant une rupture totale avec les pratiques ancestrales considérées comme satanistes, a entraîné une perte considérable de

¹⁸ Mombidja Mondemba, 62 ans, ingénieur d'agriculture à la retraite, entretien du 06 décembre 2023 à Nagbéni.

¹⁹ Principalement auprès Lamboni Tabidja, 93 ans, doyen du clan, entretien du 20 mars 2024 à Kouwakou ; Boukari Zakari, 60 ans, chef du quartier Zongo, entretien du 29 juillet 2025 à Mandouri.

certaines pratiques culturelles des Natchaba. Évoquant cette hémorragie culturelle dans le pays dyè-ngangam, I. Dipo (2017 : 423) écrit :

L'agression des religions monothéistes, notamment le christianisme et l'islam contre les pratiques ancestrales s'est manifestée depuis plus longtemps déjà par un prosélytisme inavoué. Le christianisme, par exemple, y a pris une extension énorme depuis les indépendances. Dans de nombreux cas, la chasse aux divinités s'est doublée d'une catéchèse qui refuse de laisser la moindre place aux croyances ancestrales. Des centaines de baptêmes et de mariages dans les églises chrétiennes confirment cette assertion.

Le même recul dans les pratiques ancestrales s'observe chez les Natchaba. D'après les informations collectées sur le terrain²⁰, les Natchaba qui se sont convertis à la religion chrétienne se définissaient à travers les valeurs et principes de la Bible faisant donc table rase avec toute pratique ancestrale.

L'ouverture des Natchaba à d'autres divinités et à d'autres cultes de leurs voisins a significativement impacté sur leur identité. En fait, il s'agit là d'une des caractéristiques des religions africaines que V. duschesne et C-h perrot (1999 : 177) ont su bien démontrer en ces termes : « Si des voisins paraissent plus heureux dans leurs entreprises, plus favorisés, c'est sans doute parce que leurs divinités les protègent plus efficacement. Pourquoi alors ne pas aller chercher ces cultes, là où ils se trouvent, et les introduire chez soi, en sus des siens ». Comme le souligne I. Dipo (2017 : 423) ces croyances ont pour finalité le bonheur dans l'immédiat.

Malgré la forte influence de ces religions importées, certaines pratiques telles que les fêtes traditionnelles, les cultes aux ancestrales ont gardé leurs fondements.

Conclusion

Le but de notre étude est de montrer à travers une analyse, les pratiques culturelles caractéristiques de l'identité des Natchaba et son évolution dans le temps. L'identité des Natchaba est fondée sur les éléments culturels tels que la langue, notamment le natcham, les cultes des ancêtres et des divinités, les rites funéraires, les fêtes traditionnelles²¹, les danses traditionnelles²², etc.

Cependant, les vagues successives de migration, les déplacements forcés ainsi que la colonisation et le christianisme ont profondément ébranlé cette architecture identitaire. L'imposition des langues étrangères en l'occurrence le gulmantché, l'adoption de la langue des voisins telle que le moal, le migangam et la marginalisation des pratiques culturelles ont

²⁰ Chez Tchindi Bonsa ,43 ans agent hydraulique, entretien du 06 décembre 2023 à Nagbéni ; Momgbéni Komi, 60 ans, régent, entretien du 03 décembre 2023 à Nagbéni.

²¹ Djogue, Djomana.

²² Djapokn, Yiok etc.

contribué à l'effacement progressif de certains éléments fondamentaux de cette identité. La langue, en particulier, a été l'un des premiers bastions à céder, emportant avec elle une part essentielle des valeurs identitaires.

Malgré ces bouleversements, l'identité Natchaba n'a pas disparu complètement. Les fêtes traditionnelles, les danses, les chants ancestraux ont survécu, mais avec des modifications dues aux phénomènes internes et externes. La préservation de ce qui reste de l'identité des Natchaba mérite d'être inscrite dans le champ d'étude de l'histoire du bassin de l'Oti. Ainsi, quelle peut-être la politique de patrimonialisation du reste de l'identité natchaba ? les études ultérieures pourront se pencher sur la question.

Sources et bibliographie

Sources orales : liste des informateurs

Numéro d'ordre	Noms et prénoms	Date et lieu de l'entretien	Qualité et profession des informateurs	Âges	Principaux thématiques abordés
1	Boukari Zakari	29 juillet 20 25 à Mandouri	Chef du quartier Zongo	60 ans	Impact de la colonisation
2	Laguelebe Issa	1 ^{er} août 2024 à Koumongou	Enseignant au primaire	42 ans	Fondements culturels
3	Lamboni Batchié	27 novembre 2024 à Poloti	Cultivateur	84 ans	Invasion anufom
4	Lamboni Tabidja	20 mars 2024 à Kouwakou	doyen du clan	93 ans	Parler des Natchaba, invasion anufom
5	Mombidja Mondemba	06 décembre 2023 à Nagbéni	Ingénieur d'agriculture à la retraite	62 ans	Origines
6	Momgbéni Komi	03 décembre 2023 à Nagbéni	Régent	60 ans	origines, invasion anufom
7	Nama Lamboni	10 août 2024 à Biaga	Chef du village	64 ans	impacts des migrations
8	Tchindi Bonsa	06 décembre 2023 à Nagbéni	Agent hydraulique	43 ans	Origines, fondement culturel

Bibliographie

DIPO Ilaboti, 2001, *Histoire des Ngangam du sud-ouest du bassin de l'Oti : De l'invasion anoufo à l'indépendance*, mémoire pour la maîtrise en histoire, Université de Lomé, 118 p.

DIPO Ilaboti, 2009, *L'aire culturelle Dyè-Ngangam (Togo-Ghana-Benin) du XVII^e siècle à 1914*, Thèse pour le doctorat unique en histoire, Université de Lomé, 455 p.

DIPO Ilaboti, 2017, « Le culte de la divinité litingbal et les pratiques culturelles dyè-ngangam face à la modernité : Evolution de l'identité ou résistance ? », *Geste et voix*, UAC, n° 26, p.413-426.

DUCHESNE Véronique et PERROT Claude-Hélène, 1999, « Religions africaines, religions du terroir : hier et aujourd'hui », *Historiens et Géographes, Dossier Afrique subsaharienne*, Paris, n° 376, p.175-192.

FROBENIUS Léo, 2002, *Le Nord-Togo en 1908/1909*, Lomé, Éditions Haho, Presses de l'Université du Bénin, 520 p.

GAYIBOR Nicoué Lodjou (dir), 2013, *Le Togo des premiers âges aux années 1960*, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, 556 p.

KOLANI Lare Yentika, 2009, *Les pratiques funéraires en pays moba au Nord-Togo*, Mémoire pour la maîtrise en histoire, Université de Lomé, 106 p.

LAGBEMA Sougbe-Noma, 2015, *Le Nord-Est du bassin de l'Oti à l'épreuve des hégémonies : XVIII^e siècle à 1914*, Mémoire pour le master en histoire, Université de Lomé, 128 p.

LARE Naguenangue, 2012, *La chefferie traditionnelle et l'administration coloniale dans le canton de Goundoga, de 1895 à 1960*, Mémoire pour la maîtrise en histoire, Université de Lomé, 99 p.

TCHAM Badjow Koffi, 2003, *Le bassin de l'Oti, du XVIII^e siècle à 1914*, Thèse pour le doctorat d'Etat en histoire, volume 3, Lomé, 833 p.

TCHAM Badjow Koffi, 2007, *Le royaume anoufo de Sansanné-Mango : de 1800 à 1897*, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, 476 p.

WALDJA Mobilengue, 2017, *L'Ouest du bassin de l'Oti du XVI^e siècle à 1919*, Thèse pour le doctorat unique en histoire, Université de Lomé, 431p.

YATOUTI Sougbe, 2021, *Les Natchaba dans le bassin de l'Oti, du XVIII^e siècle à 1914*, Mémoire pour le master en histoire, Université de Kara, 129 p.